

Saint-Germain-de-la-Coudre

Le Chat Perché, poil à gratter démocratique ou détracteur obstiné ?

Le site non officiel de Saint-Germain-de-la-Coudre filme toutes les réunions du conseil municipal. Au nom de la liberté d'expression selon les uns. « Pour me démolir », dit la maire Danièle Mary.

Polemique

Avec ses murs blancs refaits à neuf, ses poutres apparentes et ses dimensions modestes, la salle de réunion de la mairie de Saint-Germain-de-la-Coudre pourrait ressembler à votre salon. Mais d'une famille où certains membres auraient claqué la porte.

Quatre des quinze élus de cette commune de 800 habitants ont démissionné en novembre et décembre. Les partants ont invoqué la même raison, « on n'avait plus notre mot à dire, tout est verrouillé par Mme le maire » (*Ouest-France* du 13 janvier). Une cinquième démission renverrait les Saint-Germinoises devant les urnes (1).

La parole du maire

Nous avons donc assisté à une réunion du conseil municipal lundi. Danièle Mary mène les débats de main de maître. Secrétaire de mairie pendant un quart de siècle dans une commune d'Eure-et-Loir, elle connaît la musique. Les chiffres et les dossiers défilent, ses colistiers n'ont rien à redire, tout est voté à l'unanimité, « comme 98 % des sujets » nous dira l'édile après le conseil.

« Les questions sont nombreuses pendant les commissions préparatoires, c'est ma parade... »



Entre Le Chat Perché (Christian Simonian, à gauche) et la maire de Saint-Germain-de-la-Coudre, le torchon brûle depuis plusieurs années.



« Ça a conforté Le Chat Perché, protégé par la loi de la liberté de la presse », savoure Christian Simonian, qui voit dans ce site « l'expression d'un droit fondamental de citoyen. Et puis c'est l'arroseur arrosé, car il y a quelques années le maire a utilisé un autre site, Le Pic Vert, pour jeter à la vindicte un élu irréprochable. Le Chat Perché est là pour ouvrir un débat entre habitants, les associer à la vie de la commune, permettre une information juste ».

« Non, non et non, rétorque Danièle Mary. Si c'était le cas, il y aurait aussi des éléments constructifs, pas juste des critiques ! Le Chat Perché n'a qu'un but, me démolir ! »

« L'arroseur arrosé »

Au point de porter plainte contre Le Chat Perché en janvier 2014 pour diffamation et injure publique. Le parquet du tribunal d'Alençon a classé l'affaire, à cause de la prescription des faits. « J'avais porté plainte dans

les délais, assure Danièle Mary, mais avec le changement de procureur à cette époque, il y a eu un peu de flottement. Mais je n'ai pas été déboutée, ça ne donne aucune légitimité à mes détracteurs ! »

Cette lorgnette indiscrete indispose-t-elle Danièle Mary ? « Ça gêne davantage mes conseillers, répond la maire. Moi, j'y suis habituée, même si c'est parfois pénible... »

François BOSCHER.

1. Si un tiers du conseil est vacant (démissions ou décès), une élection complémentaire est nécessaire.
2. www.le-chat-perche.fr

L'inventaire du legs Bru attise les interrogations



Le legs Bru a déjà servi à acheter un local portant le nom des deux frères.

A la mort de Raymond Bru, en 2012, Saint-Germain-de-la-Coudre a appris que l'ancien coiffeur né en 1919 dans la commune lui léguait tous ses biens, soit 2,6 millions d'euros provenant d'actions en bourse et d'assurance-vie, un petit appartement parisien et quatre maisons à Saint-Germain-de-la-Coudre et au Theil-sur-Huisne !

L'inventaire existe

Selon la volonté du donateur, la commune a l'obligation de garder les quatre maisons pendant un siècle. Mais peut vendre son bien parisien, un appartement situé au 5^e étage (sans ascenseur) d'un immeuble du 10^e arrondissement. Un appartement qui suscite des interrogations auprès des lecteurs et contributeurs du Chat Perché, qui pointent l'absence d'inventaire, « ce qui laisse la porte ouverte à toutes les supputations... »

Pour Danièle Mary, au contraire,

tout est clair : « L'inventaire existe, il a été réalisé par les élus municipaux quand nous l'avons déménagé ». Il n'y avait pas grand-chose, énumère la maire : « quelques meubles, une table, quatre chaises, un buffet défoncé, un service de vaisselle, un miroir... Le mobilier est stocké dans les bâtiments communaux. Cet inventaire, les Saint-Germinoises ont pu le lire dans un bulletin municipal ». L'argument fait bondir Le Chat (très haut) Perché : « Quelle légitimité donner à un inventaire réalisé sans huissier ? Il paraît qu'il y avait aussi un tableau de peinture d'une certaine valeur ! »

Reste aussi à savoir quand l'appartement sera vendu. « Il est en cours d'estimation avant la mise en vente, explique la maire. J'ai d'ailleurs reçu une offre, on va en parler la semaine prochaine en commission des finances ».

F. B.

Travaux dans le bourg : réunion publique fin avril

Le vote du budget 2016 est prévu le lundi 4 avril. Ce soir-là, le conseil se penchera sur les investissements prévus dans le centre-bourg. Une partie de l'argent du legs Bru sera utilisée.

Fin avril, après les vacances scolaires, une réunion publique aura lieu à la salle des fêtes, « pour présenter le projet d'aménagement et échan-

ger avec les habitants », explique Danièle Mary. Elle « entend bien les détracteurs qui voudraient qu'on écoute tout le monde... Soit, mais partir dans n'importe quelles directions pour ensuite dire non à tout... Il faut bien commencer par proposer une trame pour ensuite analyser. »

La municipalité tiendra-t-elle

compte des éventuels avis émis ce soir-là ? « Ça va dépendre de ce qu'on va nous dire, sourit Danièle Mary ! Je ne suis pas un spécialiste, mais pas sûr qu'un habitant lambda ait toutes les compétences en matière de réseaux souterrains, par exemple ».

Une commission de travail planchera ensuite sur le projet. Elle sera

composée des élus municipaux, des personnes du bureau d'études déjà recruté (avec un urbaniste, un paysagiste et un spécialiste en voie et réseau) et le Département. Car la commune doit collaborer avec le conseil départemental, au regard des deux routes communales qui traversent le bourg.

Sablons-sur-Huisne

L'Harmonie change de style avec des airs de fête

« On connaît l'Harmonie pour les cérémonies commémoratives et pour les concerts mais peu pour ses airs festifs », soulignait Pascal Deschamps, le chef de l'Harmonie condennée, en accueillant des danseurs venus passer l'après-midi dans la salle des fêtes.

Avec une entrée à 1 € symbolique, des gâteaux faits maison, une tombola et des T-shirts, et autres accessoires, vendus au profit de l'harmonie, les participants, de 5 à 90 ans, ont apprécié.



Les musiciens ont fait partager leur enthousiasme musical aux danseurs.

Bellême

Les membres des Aînés ruraux vont marcher toute l'année

Michel Larousse a présidé l'assemblée générale cantonale des Aînés ruraux en présence de nombreux adhérents, de Michelle Lagrand, secrétaire fédérale, et des représentants de la gendarmerie.

« La journée Handi-chiens qui a permis de récolter 1 700 €, dont 900 € ont été remis par le Crédit agricole, a annoncé Raymonde Ligot, secrétaire. Nous sommes maintenant les parrains d'une petite chienne golden retriever du nom de Lassie. »

Côté finances, le bilan de l'exercice 2015 est déficitaire de 245 €. « Mais, les fonds en caisse sont en positif de 7 227 € », explique Zénida Boisseau.

Les activités 2016

« Dans le cadre du championnat départemental, il y a un concours tous les vendredis, dont un à Bellême, le 12 août, a précisé Roland Izcard, responsable de la pétanque. La demi-finale de l'Orne aura lieu le 19 mai, toute la journée. C'est un concours à la mêlée, qualificatif pour la finale d'Alençon. Et un concours en triplettes, qualificatif pour la finale nationale, le 30 juin, à Alençon. »

Le calendrier des activités 2016 a



Les Aînés du canton, salle Chennevières, pour leur assemblée générale.

été présenté, avec : « des marches cantonales le 25 mars, au Gué ; le 22 avril, à Dame-Marie ; le 27 mai, à Saint-Martin ; le 10 juin, journée de la forme à Saint-Martin ; le 1^{er} juillet, à Igé ; le 16 septembre, journée de la marche à Appenai ; et le 24 novembre, journée handi-chiens à Blanche de Castille. D'autre part, un voyage à la Michaudière est prévu le 2 juin. »

Le commandant de la brigade de Bellême, Sébastien Fournier, a mis en garde les aînés contre le démar-

chage téléphonique et à domicile. « Vous avez un droit de rétractation de quatorze jours, si vous signez un contrat ! Et je vous conseille de vous mettre sur liste rouge pour éviter les appels intempestifs ! »

Mireille Cossé adjointe à la CDC a rappelé que « le service à la demande était à la disposition des personnes qui souhaitent se déplacer sur le territoire ou pour des rendez-vous médicaux ». Elle a informé « qu'un pôle santé était en projet, il sera opérationnel en 2018. »

Berd'huis

■ François Bourdin dédicacera son dernier roman

Auteur de deux romans historiques (Rotrou le magnifique ou la Blanche-Nef et Un gentilhomme percherois, espion du Roi), François Bourdin vient de publier « Geoffroy de Beaumont et la tentation du Graal » auprès des Amis du Perché. L'écrivain répondra aux questions des lecteurs. **Dimanche 20 mars**, 9 h 30 à 18 h, salle des fêtes. Contact : jean-francois.suzanne@orange.fr, www. amisduperche.fr

Cour-Maugis-sur-Huisne

Samedi, Galway et Ni Foix vous emmènent en Irlande

Boissy-Maugis. Pour la septième année, le comité des fêtes transformera la salle des fêtes en pub irlandais, où il fait bon boire des bières en écoutant la musique live. C'est le dépaysement qu'il propose dans une ambiance chaleureuse où le groupe local Ni Foix accueillera, Galway, un groupe fondé en 1998, composé de sept musiciens, et basé à Orléans.

Samedi 19 mars, salle des fêtes, à 20 h 30. Entrée 8 €, gratuit pour les moins de 12 ans.



Le groupe Galway.

Perche-en-Nocé

La terre est un matériau de construction

Nocé. « La terre est un matériau de construction utilisé depuis très longtemps, mais qui a été remplacé par le ciment et d'autres composés moins naturels. Pourtant, les propriétés de la terre sont intéressantes et on peut en trouver sur le lieu même de la construction », a expliqué Arthur Hellouin de Menibus. Il a rejoint la coopérative Ecoperlica pour essayer de développer une offre de matériaux à base de terre crue.

Un matériau qui est particulièrement intéressant pour ses propriétés thermiques et hygrométriques et peut être très économique. « Si on mélange la chènevotte que nous produisons avec de la terre plutôt que de la chaux, le prix de revient est divisé par 20 », souligne-t-il en listant les possibilités d'approvisionnement et les prix associés.

Avec des laboratoires

Côté pratique, Marie Meunier, artisan-maçon, s'est spécialisée dans la construction en terre crue depuis quelques années. Elle a montré à la vingtaine de participants des photos de ses derniers chantiers terreux : sol en terre crue, enduits, banchage terre-chanvre... « La terre est résistante, elle s'accorde particulière-



Marie Meunier a expliqué les étapes qu'elle suit pour mettre en œuvre la terre dans ses chantiers

ment aux bâtiments anciens lors des rénovations et on peut aussi faire des enduits en terre ou des murs banchés sur une ossature bois en construction neuve. »

Cette utilisation à des adeptes qui doivent se battre pour faire accepter des qualités qui ont été testées aux siècles précédents, quand l'expérience avait plus de poids que les chiffres. « C'est pour faire le lien entre la théorie et la pratique, que nous allons travailler avec des labo-

ratrices de recherche et tester nos produits », explique Théo Vincelas, ingénieur en génie civil spécialisé en terre crue. Il a présenté le travail qu'il a réalisé à Auroville, en Inde, dans un centre de recherche appliquée.

Il est possible de rencontrer des propriétaires qui ont mis en œuvre de la terre chez eux lors des portes ouvertes d'Ecoperlica, les 2 et 3 avril.

Renseignements : www.ecoperlica.com tél. : 09 72 37 86 09